



# Tổng Cục Huấn Luyện Môn Phái Vovinam Việt võ đạo France (TCHLMPVVF)

Siège social : 248 rue de Charenton 75012 Paris

RNA : W751246266 ; SIRET : 84883456000015

site internet: [www.vovinam-france.org](http://www.vovinam-france.org)



## ASSEMBLEE GENERALE DU TCHLMPVVF

### Procès Verbal

1<sup>er</sup> décembre 2019

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 15h30 les membres de l'association Tổng Cục Huấn Luyện Môn Phái Vovinam Việt võ đạo France se sont réunis en Assemblée Générale au Gymnase Liberté 30 boulevard de la liberté 93260 Les Lilas.

#### *Membres Titulaires présents :*

M. Albert Gouillon, M. Le Tan Minh, M. Gregory Foiry, M. Gilles Ferron

#### *Membres Titulaires absents représentés :*

M. François Le CAN, M. Farid Aounallah, Mme Aline Bloum, M. Michel Bloum, M. Philippe Tépé, M. Julius Ivava

#### *Membres Titulaires absents non représentés :*

M. Trung Quan Tuan, M. Bruno Vitet.

#### *Invités:*

M. David Diedhiou, M. Jérôme Béruben M. Dominique Aulagne M. Olivier Fleury.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale ordinaire pouvait débiter.

M. Gilles Ferron, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

L'envoi des convocations pour l'assemblée générale ayant pris du retard, les membres de l'assemblée sont invités à se prononcer sur la tenue de cette AG.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **M. Gilles Ferron donne ensuite lecture du rapport d'activité de la saison sportive 2018-2019.**

#### **1. Bilan moral saison 2018-2019**

L'association a été fondée le samedi 29 septembre 2018. L'assemblée constitutive du TCHLMPVVF regroupait neuf pratiquants à partir du niveau Chuẩn Hồng Đai (ceinture 4<sup>ème</sup> dang) qui appartiennent à trois groupes du vovinam français. L'association française TCHLMPVVF devenait ainsi la représentation française de l'association internationale Hội Đồng Võ Sư Tương Trợ Hải Ngoại (HDVSTTHN) créée par le Maître Patriache LE SANG.

A la fin de cette dernière saison sportive en aout 2019, notre association comptait 12 adhérents ceinture rouge. Le nombre des adhérents probatoires, Hoang Đai (ceinture jaune) s'élevait à 25.

#### **Mise en place administrative**

En cette première année nous avons dû légaliser notre association, nous acquitter de toutes les obligations administratives indispensables, créer divers documents administratifs...

## **Evènements**

Deux évènements ont été organisés dont un international.

Le TCHLMPVVF a tenu son premier rassemblement d'automne, le 1er et 2 décembre 2018 à « Les Lilas » en région parisienne.

L'association a organisé la 5ème Assemblée Générale du HDVSTTHN à Eaubonne (95) du 03 au 07 juillet 2019. Nous en connaissons tous le succès.

Des réunions de travail et d'information ont émaillé ces cinq jours. La 5ème Assemblée Générale, proprement dite, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et constructive, pleine de promesses pour l'avenir du Vovinam.

Les pratiquants, à partir du niveau Hoàng Đai (ceinture jaune) ont participé aux entraînements et beaucoup ont passé l'examen de ceinture le samedi 6 juillet.

Le dimanche 07 juillet, tous les pratiquants de Vovinam ont pu assister à la commémoration de nos grands maîtres disparus ainsi qu'à une belle démonstration de notre art martial.

## **Evaluation technique**

Sept de nos membres ont participé au passage de grade du grand rassemblement d'Eaubonne. Cinq ont réussi l'examen Cao dang (rouge) et deux l'examen Trung dang (jaune).

## **Visibilité**

Actuellement nous sommes visibles par notre page facebook et notre site internet [www.vovinam-france.org](http://www.vovinam-france.org). Encore peu connu et certainement mal identifié.

Beaucoup ignorent l'existence de notre association, méconnaissent nos objectifs ou en ont des a priori « fantaisistes ».

Le site internet permet d'informer sur ce que nous sommes, sur nos activités etc

Pour répondre aux questions que peuvent se poser les võ sinh, nous définir objectivement et couper cours à tant d'élucubrations parfois extravagantes nous proposons d'écrire un document explicatif sous la forme questions réponses.

## **Compte rendu du conseil de discipline du 3 juillet 2019.**

Lecture du compte rendu du conseil de discipline. Les accusations s'avèrent manipulatoires, aucune sanction n'avait été retenue.

Discussion sur les écrits affligeants de M. JC BROC à propos de notre association TCHLMPVVF et de certains de ses membres. Mise à la disposition de l'AG du dossier référent.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles Ferron soumet au vote le rapport moral. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **2. Bilan financier**

M. Grégory Foiry trésorier du TCHLMPVVF expose aux membres le bilan financier.

Dépenses : 8163,23 euros

Recettes : 8114,90 euros

Soit un solde débiteur de : -48,33 euros

Nous avons eu beaucoup de dépenses suite à l'organisation de la 5e Assemblée Générale du HDVSTTHN, ainsi que l'achat de beaucoup de matériels pour les cérémonies, dépenses qui ne seront pas présentes la saison prochaine.

Les recettes perçues, sont l'ensemble des cotisations des différents membres de notre association et un sponsoring très important de 2000 euros de la part de la société Kaufman&Broad pour nous aider pour l'organisation de la 5e AG du HDVSTTHN.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles Ferron soumet au vote le rapport financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **3. Election du nouveau Bureau**

Comme stipulé dans notre règlement intérieur les membres du Comité Directeur actuel démissionnent de leurs fonctions. Une nouvelle élection est mise en place.

Election du Secrétaire

Se présente au poste de secrétaire M. Philippe Tépé, il est élu à l'unanimité

Election du Trésorier

Se présente au poste de trésorier M. Grégory Foiry, il est élu à l'unanimité

Election du Président

Se présente au poste de Président M. Gilles Ferron, il est élu à l'unanimité.

### **4. Création de commissions de travail.**

Pour améliorer le fonctionnement de l'association et son bon développement nous décidons de mettre en place des commissions :

Commission technique : Elle élabore le programme technique des séminaires.

Sont nommés: M. Farid Aounallah, M. Grégory Foiry, M. Frédéric Frah

Commission théorie et tradition: Elle se charge de transmettre le programme théorique et s'occupe de l'organisation des cérémonies.

Sont nommés: M. Grégory Foiry, M. Frédéric Frah

Commission d'évaluation du niveau technique: Elle organise les évaluations.

Sont nommés: M. Albert Guillon, M. Bruno Bloes, M. Frédéric Frah.

Commission communication: Elle a pour mission de faire la promotion du vovinam et de gérer les réseaux sociaux dont le site du TCHLMPVVF.

Sont nommés: M. Grégory Foiry, M. Dominique Aulagne.

Commission événementielle: en charge de la logistique des événements du TCHLMPVVF.

Sont nommés: M. Grégory Foiry, M. Frédéric Frah, M. Jérôme Béruben

Commission Outre Mer:

Sont nommés: Mme Aline Bloum, M. Michel Bloum, M. Julius Ivava

Les membres des commissions sont en charge de mettre en place des règlements définissant l'organisation, les rôles et le fonctionnement de chaque commission pour la prochaine assemblée générale.

Les membres de l'association pourront, en cours d'année, proposer leur candidature au bureau pour rejoindre une commission.

### **5. Tenue, broderies, drapeaux, pour les réunions traditionnelles.**

L'AG encourage pour nos rassemblements des tenues « neutres », sans broderie ni écussons, exceptés ceux du VOVINAM VIET VO DAO qui caractérisent notre unité martiale.

Elle encourage les membres titulaires à montrer l'exemple lors de nos prochains rassemblements.

L'association TCHLMPVV France se définissant du Vovinam et française, seuls les drapeaux Vovinam, Français et Européens seront autorisés.

La proposition est votée à l'unanimité et sera inscrite dans le règlement intérieur.

#### 6. Modifications des statuts et du règlement intérieur.

Discussion sur les modifications de la composition du conseil de discipline et sur les sanctions proposées: conseil de discipline composé de membres du bureau, de membres aînés (définir la notion de maître aîné) et de membres élus parmi ceux qui ne font pas partie des deux premiers collèges.

Les sanctions actuellement proposées manquent de progressivité, l'idée étant de donner au conseil de discipline la possibilité de prendre d'éventuelles sanctions mieux adaptées (conseil, rappel, blâme avertissement et autres décisions appropriées).

Ces sujets feront l'objet d'une discussion lors d'une prochaine AG. Les suggestions sont les bienvenues.

#### M. Gilles FERRON aborde ensuite les projets pour la saison sportive 2019-2020

##### Stages et rassemblements

Un programme prévisionnel pour la saison 2019/2020 à été envoyé à tous les membres de la saison passée. Il est consultable sur notre site dans l'onglet calendrier.

Pour cette nouvelle saison 2019-2020 nous proposons d'organiser des stages et rassemblements, qui seront autant d'occasions de nous réunir pour pratiquer notre Art martial dans une ambiance conviviale.

Notre objectif est de proposer un programme de formations réparti sur l'année. Nous voulons mettre en place des **stages** pour que chacun puisse apprendre le programme de son niveau et pour que nous puissions travailler à l'harmonisation de notre enseignement.

Nous organiserons également deux **rassemblements** annuels. Aux formations (stages), s'ajouteront une cérémonie pour nous souvenir de nos Maîtres disparus, une assemblée générale, une évaluation du niveau technique (Examen de grade école Hoang Dai). Ce seront autant de moments qui nous ramèneront vers l'exigence technique, les valeurs traditionnelles et philosophiques de notre Art Martial.

M. Gilles FERRON remercie les participants de l'AG pour leur présence et leurs contributions.

Il remercie le trésorier et tous ceux qui se sont dévoués pour permettre cette AG. L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 16H55.

Le Président



Le Trésorier

